

Events

BCLP PARTNER JOINS PANEL DISCUSSION ON COMPETITION COMPLIANCE PROGRAMS

Jul 11, 2022

Dans le cadre des « Débats » organisés par la Lettre des juristes d'affaires (LJA), Julie Catala-Marty, associée en Droit de la concurrence et distribution au bureau de Paris, a participé à la table ronde « Programmes de conformité aux règles de concurrence : évolution ou révolution ? ».

Un moment privilégié pour décrypter une problématique cruciale pour les entreprises et pour revenir sur l'approche de l'Autorité de la concurrence en la matière. Ainsi, pour Julie Catala-Marty, « le nouveau document-cadre entérine l'approche du « ni-ni » : la mise en œuvre d'un programme conformité ne peut pas donner lieu à réduction de sanction [ni] a priori donner lieu [...] à une aggravation de la sanction lorsque le programme est défaillant. La suppression de l'incitation financière à mettre en œuvre un programme de conformité revient à faire peser, sur les entreprises, une sorte d'obligation de résultat ».

[Le détail de la table ronde à retrouver ici.](#)

RELATED CAPABILITIES

- Antitrust & Competition

MEET THE TEAM



Julie Catala Marty

Paris

julie.catalamarty@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 95](tel:+330144177795)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.